

## COMITÉ DIRECTEUR DU PARC ET DES LOISIRS SAINT-BERNARD

À la réunion du 5 octobre 2016, tenue au chalet du Parc Régional St-Bernard, étaient présents :

Le président : M. Ronald Bernier

Le vice-président : M. Sylvain Mercier

Agissant comme secrétaire M. Pierre Sigouin

Les directeurs : Mme Ginette Duteau

M. André Garceau

M. Pierre Sigouin

M. Yvon Dupuis

M. Yvon Fournier

Absences : M. Robert Duteau

Mme Estelle Muzzi

M. Daniel Garceau

M. Daniel Striletsky

Mme Myriam Ledoux, secrétaire

M. Gilles Tremblay



La rencontre n'a pas été enregistrée.

Formant quorum sous la présidence de M. Ronald Bernier

Ouverture de la réunion à 19 h30

### 1) **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Yvon Fournier, appuyé par Mme Ginette Duteau et résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour de la réunion du 5 octobre 2016.

1. Adoption de l'ordre du jour.

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 21 juin 2016
3. Élection mise en candidature aux deux ans, président Ronald Bernier, secrétaire Myriam Ledoux, directeurs Yvon Fournier, Gilles Tremblay et André Garceau.
4. Retour sur le camp de jour 2016
5. Mise à jour du dossier des cadets.
6. Retour du tournoi La Grande Final Québec Disc-Tour.
7. Célébration de la fête du 30e anniversaire du parc.
8. Réservation non confirmée de l'école St-Bernard pour la saison hivernale 2016, demande une réduction de prix.
9. Réservation non confirmé le 20 février 2017.
10. Règlementations pour le kart de golf.
11. Remplacement du 4 roues
12. Publicité La Montérégie, MA région d'escapades hivernales.
13. Varia.

**2) LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 21 JUIN 2016**

Il est proposé par M. Sylvain Mercier, appuyé par M. André Garceau et résolu à l'unanimité que soit adopté le procès-verbal de la réunion du 21 juin 2016.

**3) ÉLECTION ET MISE EN CANDIDATURE**

Il est résolu à l'unanimité que soit réélu M. Ronald Bernier pour une période de 2 ans; que soient réélus M. Yvon Fournier et M. André Garceau, que Mme Johanne McDermott soit élue comme nouveau membre du comité du Parc régional St-Bernard.

**4) RETOUR SUR LE CAMP DE JOUR 2016**

Il est résolu à l'unanimité que soit donnée la priorité aux jeunes de St-Bernard sans oublier les autres municipalités environnantes, c'est-à-dire de ne pas favoriser une seule municipalité au détriment des autres. En d'autres termes : ouverture aux enfants de toutes les municipalités.

**5) MISE À JOUR DU DOSSIER DES CADETS**

Il est proposé par M. André Garceau, appuyé par Mme Ginette Duteau et résolu à l'unanimité que soit remis, à la municipalité, le dossier des cadets afin qu'une entente soit rédigée et signée par les deux partis.

**6) RETOUR DU TOURNOI LA GRANDE FINALE QUÉBEC DISC-TOUR**

**7) FÊTE DU 30<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU PARC**

Il est résolu à l'unanimité que ne soit pas organisé de festivités pour la célébration du 30<sup>e</sup> anniversaire du Parc étant donné que les dépenses encourues seraient inutiles.

**8) RÉSERVATION NON CONFIRMÉE DE L'ÉCOLE ST-BERNARD POUR LA SAISON HIVERNALE 2016, DEMANDE UNE RÉDUCTION DE PRIX.**

Il est proposé par M. Yvon Fournier, appuyé par M. Yvon Dupuis et résolu à l'unanimité que soit permis l'utilisation gratuite des tubes, pour l'école St-Bernard, exceptionnellement une fois au courant de l'hiver 2016-2017, après cette unique fois, le prix régulier de location de tubes sera imposé.

**9) RÉSERVATION NON CONFIRMÉ POUR LE 20 FÉVRIER 2017**

Il est résolu à l'unanimité que soit permis aux employés du Parc de réserver la journée du 20 février 2017 à l'école Daigneau puisqu'aucune autre école a confirmé une réservation à cette date.

**10) RÈGLEMENTATIONS POUR LE KART DE GOLF**

Il est résolu à l'unanimité que soit rapporté à une prochaine réunion le dossier du kart de golf étant donné qu'il y a beaucoup de questions à ce sujet, par exemple: but de cet achat, utilisation du kart sur semaine et fin de semaine, etc.

**11) REPLACEMENT DU 4 ROUES**

Il est proposé par M. Sylvain Mercier, appuyé par M. Yvon Dupuis et résolu à l'unanimité que soit acheté un nouveau 4 roues pour l'entretien du Parc puisque le 4 roues actuel date de plusieurs années et a des problèmes de moteur.

**12) PUBLICITÉ LA MONTÉRÉGIE, MA RÉGION D'ESCAPADES HIVERNALES**

Discussion concernant la publicité dans la région de la Montérégie

**13) VARIA**

- a) Demande faite par un citoyen pour que le parc s'informe si des compagnies seraient intéressées à installer des bornes de recharges pour les voitures électriques autour du Parc

- b) Discussion concernant l'installation d'une pancarte pour les animaux abandonnés. L'ensemble des membres du comité et des citoyens ne désirent pas procéder à cette installation étant donné le grand nombre de pancartes différentes déjà présente au parc et le fait que cette pancarte ne changera rien à la situation.
  
- c) Discussion concernant les effaroucheurs. Demande d'un citoyen que soit implantée une réglementation en vue de changer l'orientation des effaroucheurs dans certains endroits de la municipalité.

Il est résolu à l'unanimité que soit levée de la réunion du 5 octobre 2016 vers 21h30.

---

Ronald Bernier  
Président

---

Pierre Sigouin  
Secrétaire par intérim